



Compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2013

Présents :

Annie Buchwalter, Denis Comtet, Guy Dubled, Thierry Delacroix, Thomas Gaillard, Joël Grandmougin, Bernard Hostein, Jeannine et Yves Jarlaud, Marie-Hélène Le Meur, Marie-Christine Richard

Excusés :

Vincent Cardinaux, Marie-Agnès Chalumeaux

Invité : Stéphane TRIBOULET, directeur de l'Office du Tourisme du Pays de Dole

Abréviations : CDT : Comité Départemental de Tourisme ; CG : Conseil Général ; CR : Conseil Régional ; CRT : Comité Régional de Tourisme ; EV6 : eurovélo 6 ; OT : Office de Tourisme.

Les ajouts en italique sont des informations parvenues après la réunion.

1. Tourisme à Dole : la place du vélo – Présentation de Stéphane Triboulet

Dans le cadre de la dynamisation de la politique départementale du vélo, le CG cherche à valoriser la pratique du vélo sur l'ensemble du département du Jura via divers partenariats avec les collectivités locales, le CDT, la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme)...

La structure porteuse des actions est le Club 139% vélo, animé par le CDT Jura. Poursuivant l'impulsion donnée par Guy et André du temps du Collectif, Dolàvélo participe aux réunions locales où elle apporte le regard des cyclistes.

Les actions sont de diverses nature.

- Dans le domaine de l'événementiel, le Jura participe chaque année à des salons pour faire connaître notre département auprès des visiteurs, des professionnels du tourisme, des médias, du réseau vélo (derniers salons : l'Ardéchoise et le Roc d'Azur, à Fréjus)
- Véloroutes et voies vertes : elles forment un « grand C » sur la carte du Jura : voie des Salines (Arc-et-Senans ↔ Ranchot, opérationnelle) ; EV6 (Ranchot ↔ Dole, opérationnelle) ; voie de la Bresse (Dole ↔ Lons, en cours de réalisation) ; voie PLM (Lons ↔ Champagnole, en cours de réalisation). Une cédille est prévue depuis Lons en direction de la Saône-et-Loire.
- Grands itinéraires cyclables : le Tour du Jura se décline en 2 versions balisées, une version sportive sur la partie montagneuse et une version loisirs sur le vignoble, la Bresse et le nord du département.
- Une petite trentaine de boucles « vitrines » en voies partagées (çàd sur route) feront l'objet d'une promotion accrue et d'une signalétique optimum. Il y en aura 5 dans la région doloise, :
 - Regards sur Doubs (futur OT, Azans, Falletans, Rochefort, et retour via l'EV6) sera prochainement finalisée. *Elle est balisée.*
 - sur les traces du Loup Garou (forêt de la Serre)
 - la plaine jurassienne
 - Nord-Ouest Jura avec un détour sur la Haute Saône, vers Pesmes, afin de faire le lien avec le réseau vélo de ce département déjà bien organisé
 - Val d'Amour, forêt de Chaux, entre forêt et rivière.

Les projets sont finalisés peu à peu.

Une réflexion est en cours pour ré-éditer une version actualisée du topo-guide « Le Pays Dolois à Vélo ». Réunion le 12/12/2013 à l'OT de Dole.

Le label national Accueil Vélo concerne les hébergeurs situés à moins de 5 km d'une véloroute ou d'une voie verte. Il peut concerner 4 types de prestataires : hébergeurs, loueurs et réparateurs de vélo, office de tourisme, sites de visites touristiques.

Dans le cadre d'un stage à l'OT, une étudiante en BST tourisme a travaillé dans un premier temps sur un

référentiel local.

Le CRT et le CDT ont pris le relais, et recensent également les besoins en signalétique le long de l'EV6. A ce jour, 2 hébergeurs ont reçu le label national: l'Hôtel Leader à Foucherans et le camping du Pasquier.

L'OT, le Grand Dole et la Ville vont contribuer à un collectif « itinérances » qui se décline en 2 gammes : 1) tourisme urbain et culturel ; 2) tourisme fluvial, pédestre, vélo.

Le pays Beaunois travaille sur la valorisation des signalétiques. Une réunion de travail est prévue le 16/12 à l'OT de Dole avec l'OT de Beaune pour la mise en cohérence avec les départements voisins.

Un bilan sur l'action « vélogardes » sur l'EV6 va être fait par le CG.

L'OT promeut les produits locaux dans son espace vente. Stéphane Triboulet propose que nous utilisions ce service pour nos gilets réfléchissants.

Nous acceptons volontiers le principe du dépôt-vente (nous fournissons 20 gilets dans un premier temps). La période actuelle nous paraît d'autant plus propice que les journées sont courtes et la visibilité cruciale.

2. CR du projet d'aménagement vélo du Grand Dole (réunion du 30/10/2013).

Voir le document joint

Ce projet va être soumis au Conseil Communautaire du Grand Dole pour validation.

3. Retour de la visite des 3 vélocistes

Pour rappel, nous avons rencontré la commission « cadre de vie, environnement, circulation » du Conseil municipal des enfants de Dole en juin dernier.

Ils nous ont fait parvenir une liste de propositions pour une meilleure visibilité des cyclistes.

Nous devons soumettre cette liste aux vélocistes pour apporter des réponses sur l'existant.

Seul un vélociste a pu être rencontré (Avenue Cycles). Dès que notre enquête sera terminée nous reprendrons contact avec la commission.

4. Demande de subvention

Après discussion, nous jugeons utile de faire une demande.

Nous organiserons le dimanche 18 mai 2014 un rassemblement festif d'usagers du vélo, adhérents ou non.

Le but est de créer une animation positive et valorisante pour l'usage du vélo.

Nous allons solliciter une subvention de la Ville pour une animation musicale, l'achat d'un apéritif et la communication.

5. Courriers

➤ à l'attention de MM. Card (élu) et Tonghini (chef des services techniques), déposé le 11/11 à l'Hôtel de Ville.

L'objectif était (i) d'obtenir un calendrier ferme pour la réalisation de travaux vélo sans cesse repoussés (itinéraires bis, remplacement des panneaux ronds avenue de Landon par des panneaux carrés, installation d'un abri à vélos au parking des Terreaux, réalisation de la zone 30 en centre ville), et (ii) d'être consultés pour pouvoir accéder au tronçon récent de la véloroute et en sortir facilement, afin que ce ne soit pas une simple ligne qui traverse la ville mais qu'elle profite aussi aux usagers locaux.

Nous nous interrogeons sur l'absence de réponse.

En conséquence, nous décidons de prendre RDV avec M. Card, avec une date butoir au 10 décembre.

Si cela se révèle infructueux, nous passerons au niveau hiérarchique supérieur.

➤ à destination Mme La Présidente du CR de Franche Comté, envoyé le 11/11.

Nous lui avons adressé la copie d'un courrier adressé au CR de Bourgogne par les associations bourguignonnes pour solliciter la mise en place d'un plan régional vélo. Comme divers liens existent déjà entre les 2 régions (voies vertes, TER, universités), des associations francs-comtoises (dont Dolàvélo) ont

sugéré un rapprochement entre les 2 régions concernant un éventuel plan régional vélo.

Nous sommes sans réponse mais ce n'est pas inquiétant. *La réponse est arrivée le 30/11, accompagnée du SR3V (Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes).*

6. Changement des panneaux au niveau de la passerelle de l'EV6 sous le pont Jean Jaurès :

Notre proposition a été acceptée par le CG (voir CR précédent).

7. Mise à jour de la page « déplacements alternatifs » sur le site internet de la ville de Dole

Nous apprécions la place de choix réservée à Dolàvélo.

8. Gilets réfléchissants

Thierry nous présente les nouveaux modèles qui indiquent les distances de dépassement des 2-roues.

Les adhérents qui avaient acheté des gilets « Dolàvélo » peuvent les échanger pour des gilets « distances de dépassement » s'ils le souhaitent.

9. Questions diverses

➤ marquage en damiers verts de la traversée de l'avenue Thouverey juste à la sortie du rond-point de la Corniche : dans le sens IRM → rond-point, ce marquage est juste à la sortie du rond-point, et il aboutit à un trottoir non aménagé, qu'il faut donc sauter comme un VTTiste en pleine action... Dans l'attente d'une solution, nous déconseillons fortement aux cyclistes d'y passer.

➤ rond point des Epenottes (du ressort du CG), où nous ne voyons pas pour l'instant la piste cyclable annoncée (le passage pour piétons prend toute la largeur disponible) ;

Annie va questionner le service concerné au CG. → *réponse de M. Thomas (CG) : une piste cyclable est bel et bien prévue dans le sens Dole ↔ Authume (dans l'autre sens, les cyclistes seront rabattus vers l'EV6)*

Pour information, voici ce que dit l'article 20 de la Loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, dite loi LAURE : « A compter du 1er janvier 1998, à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe . »

➤ formation sur le thème du numérique et des réseaux sociaux, par l'association Net-IKI , organisée par la ville de Dole à l'attention des responsables associatifs ; l'action est menée sur 4 samedi matin ; 3 membres du bureau ont participé et ont apprécié le contenu et la forme

➤ l'association lédonienne Véloquirit expérimente des cartes de visite à distribuer aux cyclistes rencontrés, et bientôt des faux PV à placer sur le pare-brise des automobilistes qui ne respectent pas les aménagements cyclables. Nous suivons l'initiative.

➤ Le comité des fêtes de Choisey organise *un challenge footing-VTT-marche* le samedi 7 décembre à 8h30 (départ à la salle des fêtes de Choisey). Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez prendre contact directement avec le comité.

➤ l'association française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) organise une croisière Vienne /Nantes (à vélo...) qui passera sur l'EV6 à Dole le 27 juin 2014.

➤ L'association la Roue de Secours 39 nous invite à son AG du 06/12/2013 ; Annie compte s'y rendre.

➤ décision d'offrir 2 gilets réfléchissants à Adrien Artaud, stagiaire en BTS qui a construit notre site internet

Attention : pas de réunion en décembre

Prochaine réunion

mardi 28 janvier 2014 à 20h

3A avenue Aristide Briand, salle 1 (2ème étage)